



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

POSTES – Distribution

MARS 2008 • Codes A, C et P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FO : vos revendications, notre combat !

CHM :

la santé d'abord !

Depuis novembre 2006, 11 500 CHM ont été déployés sur un objectif de 30 000. Malgré nos différentes interventions (CHSCT courrier, tracts...), peu de choses ont bougé. Force Ouvrière n'accepte pas le passage en force de certains directeurs pour installer les CHM et la récupération systématique de gains de productivité.

Force Ouvrière réclame le respect du guide référentiel :

- *information et formation avant le déploiement du casier,*
- *espace de travail suffisant autour du CHM,*
- *configuration du casier en adaptant le nombre de colonnes au nombre de PDI sachant qu'on ne doit pas avoir plus de 9 colonnes,*
- *installation du CHM sur des tournées à partir de 250 et jusqu'à 450 PDI,*
- *installation du CHM sur des tournées ayant un taux de piquage supérieures à 35 %.*

Les nouvelles contraintes aggravent la pénibilité : station debout prolongée, phénomène visuel « essuie-glace », charge mentale importante pour les remplaçants (rouleur, facteur de secteur, facteur de cycle, facteur d'équipe ...).

Force Ouvrière exige :

- *un suivi annuel des agents en matière d'impact sur la santé (TMS, charge mentale, fatigue visuelle, station debout prolongée...),*
- *une pause supplémentaire de 5 minutes /jour,*
- *une compensation de 10 minutes /jour pour les rouleurs afin de tenir compte des contraintes liées à leur métier,*
- *une période d'appropriation du casier supérieure à 3 mois,*
- *l'abaissement de 20 % des cadences actuelles (1 000 /1 200),*
- *le positionnement des cases productives aux 1^{er}, 2^e et 3^e niveaux.*

NON à la récupération systématique des emplois !
OUI à la prise en compte de la pénibilité du métier de facteur !
OUI à la diminution des cadences !